

- 29 -

L'HISTORICITE DU SECTEUR INFORMEL ET COMMERCIAL EN COTE D'IVOIRE

Le sujet porte sur le pays baoulé. M. LE CHAU y a mené une enquête sur le secteur commercial et les transports. Cette étude comporte un certain nombre de pré-supposés qui vont nous guider : l'apparition de la monnaie comme un *deus ex machina* qui introduit les rapports marchands (l'exposé montrera l'existence pré-coloniale de la monnaie et de tels rapports) ; l'Administration coloniale imposant dans le commerce les Dioula et les Syro-Libanais ; l'hétérogénéité du secteur tertiaire.

Par l'utilisation de la tradition orale et des archives, on arrive à une connaissance historique précise du commerce et de son évolution en pays Baoulé.

ECONOMIE PRE-COLONIALE DU BAOULE

Le Baoulé pré-colonial est à la charnière de zones monétaires distinctes :

- sur la Côte circulent les manilles ;
- entre la Côte et la savane, la monnaie de fer ;
- dans le Nord, les perles et les *cauri* ;
- Le pays baoulé est une zone de circulation intense de poudre d'or utilisée comme monnaie grâce à un système de poids servant aux échanges, y compris pour les échanges vivriers.

Ces zones sont des zones d'échanges très structurées.

Pistes commerciales : elles traversent le pays Baoulé selon deux axes Nord-Sud et Est-Ouest.

Une économie hétérogène : au Sud, la production de l'or ; dans le Nord fonctionnent des centres d'échanges de captifs.

Au sein de cette économie, il existe une articulation très diversifiée entre les systèmes de production et les systèmes d'échanges. On n'a pas affaire à une société segmentaire organisée, du point de vue de la circulation, en sphères de produits imperméables. On a une structure à pôles de croissance dont les effets jouent à partir des centres de production aurifère et spécialisée en secteur mines/vivrier avec échanges inter-secteurs.

Les échanges :

- 1) pas de classes de marchands ;
- 2) cependant, des groupes sociaux défendant des intérêts particuliers dans les échanges :
 - les grands chefs de la région centrale : thésaurisation de l'or pour le prestige et le pouvoir ;
 - petites chefferies : elles font travailler et transformer l'or pour accroître le réseau de leurs dépendants, et finalement pour accroître leur puissance ;
 - les notables commerçants : l'or travaillé sert à accroître le profit dans les échanges (pour acheter sel, armes, etc.). Ce groupe constitue un groupe d'intérêts allié aux militaires et aux administratifs français.
- 3) A noter que le commerce n'était pas exclusivement l'apanage des *aînés*, que les femmes et certains *cadets* pouvaient y avoir accès.

L'EVOLUTION DU COMMERCE BAOULE

A l'époque pré-coloniale, les échanges sont spécialisés par l'intermédiaire d'*hôtes*. Ces *hôtes* sont concentrés dans certains pays du Sud et du Nord. Dès l'arrivée des français (entre 1893 et 1897 et après la défaite de Samory dans le Nord), ces centres d'*hôtes* ont périclité. Durant la période coloniale, ces systèmes d'échanges ont connu une résurgence dans le commerce du caoutchouc et de la cola.

Ces systèmes d'échanges sont très différents des marchés organisés dans les zones placées sous le contrôle direct de l'Administration (marchés de postes). Il y a un *dualisme économique* entre les zones politiquement et économiquement contrôlées par les Français et caractérisées par des marchés administratifs autour des postes et les autres zones (zones baoulé en contact avec les Gouro, etc.) où fonctionnent de 1898 à 1913 des centres de collecte autonomes par rapport aux actions administratives françaises. Les Baoulé ne sont pas intéressés à participer aux marchés organisés sous l'autorité de l'Administration car ils n'ont pas d'intérêts à collaborer au système d'échanges mis en place par la colonisation : dès 1910, les administrateurs s'efforcent de mettre en place des commerçants baoulé, dioula, mais :

- a) les produits ne sont pas les produits d'échange traditionnels, mais ceux qui correspondent à une demande française pour les besoins du personnel colonial, et
- b) les transactions se font à prix fixé par l'Administration et non aux prix baoulé.

A/ LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS PRIMAIRES

Ce sont : le Caoutchouc.
la Cola. Après 1912, la commercialisation de ces produits est acquise aux Dioula.

. *Caoutchouc*. Ce commerce dure une dizaine d'années ; il correspond à la demande européenne ; s'est développé depuis le Ghana dans la forêt et les galeries forestières ; il s'agit d'une cueillette de plantes (lianes et arbustes à latex) spontanées.

A partir de 1895 : au départ, la commercialisation est aux mains des Apollo en pays Agni (dits aussi Apolloniens ou "Asoko").

Vers 1903, concurrence Apollo/Baoulé/Peuples de l'Ouest/Dioula. (Les Dioula ont précédé dans leur pénétration commerciale la pénétration française).

Vers 1904-1905, les Baoulé sont courtiers en caoutchouc :

Or, pagnes baoulé, vivriers \longrightarrow (Gouro)
(Baoulé) \longleftarrow Caoutchouc,
pagnes gourou

Les Gouro apportaient leur caoutchouc chez un hôte baoulé où venaient s'approvisionner Baoulé, Apollo, etc.

Puis, des individus se spécialisent dans le courtage et la commercialisation : ils vont chercher le caoutchouc chez les Gouro et le revendent aux Baoulé, Apollo, etc.

Il y a une extension de la production, puis une crise du caoutchouc de cueillette due à l'arrivée du caoutchouc de plantation de l'Asie du Sud-Est sur les marchés européens. Alors l'Administration intervient pour stimuler la production du caoutchouc de cueillette *qui aboutit à la longue à un coup de frein* comme toute intervention de l'Administration dans le domaine de la production ou du commerce : on assiste d'abord à un développement de la production du fait des moyens matériels et coercitifs mis en place, puis à la longue, les gens arrivent à substituer pour leur subsistance ou leurs revenus d'autres productions à la production ordonnée par l'Administration.

Dioula et Apollo resteront les maîtres du caoutchouc.

La cola. Produite en Côte-d'Ivoire et exportée vers le Niger *lato sensu* et Salaga (en Achanti). Les Baoulé s'y intéressent dès 1898 mais surtout à partir de 1911 lorsque l'Administration intervient dans le caoutchouc : les Baoulé se relient progressivement sur la cola. Mais vers 1912, les Dioula prennent le pas dans l'ensemble des échanges commerciaux : seul demeurera un petit secteur baoulé de la cola.

Articulation entre les systèmes et agents d'échanges Apollo/Baoulé/ Dioula/ Européens

1/ Les Apollo ou "Asoko" sont sur la côte. Ils seront exclus des échanges par suite de l'action des Français.

Relations Apollo-Baoulé : bonne entente (jamais d'agressions entre eux).

Jusqu'en 1907, les Apollo dominant le commerce de la Côte. Après, il y a un changement de l'opinion de l'Administration vis-à-vis des Apollo (qui se traduit par des tracasseries, des expulsions, la levée de taxes, des incendies provoqués) et, à la suite de ces actions, les Dioula prennent la place des Apollo.

Pourquoi cette hostilité de l'Administration vis-à-vis de ces derniers ? D'une part, les Apollo sont un élément traditionnel de la structure économique pré-coloniale et comme tels, censés gêner la mise en place d'une structure proprement coloniale ; d'autre part, ils sont en relations économiques avec les populations du Ghana actuel et, de ce fait, passent aux yeux de l'Administration pour des agents anglais - c'est-à-dire le parti ennemi de la colonisation française, aux yeux de l'Administration. Cette élimination des Apollo du commerce se fera donc, bien que cela conduise à les remplacer par les Dioula -musulmans-, en dépit de l'hostilité aux Musulmans du gouvernement général de Dakar, le gouvernement local de la Côte-d'Ivoire faisant tout ce qu'il fallait pour substituer les Dioula aux Apollo.

2/ *Baoulé-Dioula*. Il y a des relations pacifiques et profitables entre eux à condition que les traitants n'occupent pas le pays baoulé. Avec la venue des Français, les Dioula arrivent "dans les bagages" des militaires et s'installent ; de plus la politique de la "terre brûlée" menée par Samory amène en terres dominées par les Français les populations de réfugiés qui fuient le Nord.

Jusqu'en 1898, les Dioula sont à la fois producteurs et échangistes.

A partir de 1899, ils entrent directement dans les activités commerciales sous la protection des Français dans le cadre de la politique anti-Apollo.

Jusqu'en 1912, chaque révolte baoulé se solde par des meurtres de Dioula. En 1912 et après, Angoulvant soumet durement le pays baoulé et les Dioula jouent la carte française : ils sont bien connus des Français ;

ils ne sont pas chez eux, donc plus contrôlables.

Le système d'hôtes baoulé est mal connu de l'Administration française, au contraire du système de notables marchands des Dioula qui lui est plus familier : donc ce système d'hôtes baoulé est *a priori* suspect pour elle.

Des taxes sur le colportage sont établies sur les Apollo et sur les Dioula.

C'est à cette époque que les Baoulé ont reconverti leur système d'hôtes en système de notables marchands sur le mode Apollo et Dioula.

En 1912, le chemin de fer arrive à Bouaké, apportant potentiellement avec lui une ré-orientation des courants commerciaux.

Jusqu'en 1924, le pays baoulé est dévasté, soumis aux recrutements de l'armée française, infesté d'épidémies, soumis au régime du travail forcé : il y a de la part de l'Administration un mélange d'incitations économiques et de contraintes économiques.

1925 : c'est le départ du café et du cacao.

A partir de 1930, interviennent les Syro-Libanais : l'articulation avec les Dioula se fait par un partage de l'espace commercial : les Syro-Libanais dans les petits centres, les Dioula dans la brousse.

B/ LA CIRCULATION MONETAIRE

Deux sortes de monnaies circulent : les monnaies autochtones, les monnaies non-autochtones (mais non-françaises). L'Administration veut lutter contre ces monnaies pour introduire la monnaie française.

Ce sont les manilles qui résisteront le mieux. En 1914, elles sont rachetées par l'Administration et retirées du commerce.

L'or : les Baoulé n'ont utilisé l'or avec les Européens que jusqu'en 1897. Au contraire un système de circulation monétaire inter-africain s'est perpétué jusqu'en 1909 (les manilles ne servaient pas seulement pour les dots *dixit* Cl. Meillassoux, mais servaient aussi à d'autres échanges : fusils, etc.).

Dès 1902, les sites aurifères baoulé ont été occupés par des entrepreneurs européens.

Dans les périodes de crise économique, la circulation de l'or réapparaît (exemple en 1930) : il y a pénurie d'importations entraînant une reprise ou une croissance de la production artisanale et une résurgence ou un accroissement de la circulation monétaire traditionnelle.

Intervention de la monnaie française : du fait de la collaboration avec les Français, il y a une diffusion monétaire française dans les centres urbains. A partir de 1923, les pays de l'Ouest acceptent le papier-monnaie à cause des cultures forcées, de l'impôt, du réseau dioula articulé avec le système monétaire européen. A partir de 1925, café et cacao.

DEBATS

Après quelques précisions, demandées par M. Bonnafé, sur le mode de fixation des prix en pays baoulé à l'époque pré-coloniale (prix constants mais quantités variables), le débat s'engage sur l'effet négatif des interventions économiques de l'administration coloniale. La forte réticence des Baoulé semble due au fait que les pressions administratives exercées en faveur d'une culture donnée étaient souvent accompagnées par des interventions sur les prix, ou par l'établissement de normes de production (caoutchouc) qui avaient pour résultat d'exiger un travail accru de la part des paysans.

M. Fonnafé suggère que le mécanisme des substitutions et reconversions qui ont pu s'opérer relève sans doute de causes diverses : défense d'un niveau de vie menacé, par exemple. Ces remarques amènent à passer en revue, parmi la gamme d'activités pratiquées à l'époque pré-coloniale, celles qui ont été peu à peu retirées aux Baoulé (commerce des pagnes et de la cola, accaparé par les Dioula) et celles qu'au contraire ils ont pu conserver : production de bijoux en or,

et surtout production, transformation et commerce féminin de produits vivriers.

Répondant alors à une question de M. Waast, M. Chauveau est amené à préciser le sens du "dualisme économique" qui semble avoir résulté de la juxtaposition de zones contrôlées et non-contrôlées par l'administration coloniale. Dans les secondes, les transactions habituelles pouvaient se poursuivre, alors que sur les marchés administratifs, un type nouveau de relations économiques était imposé.

La deuxième partie du débat porte presque exclusivement sur la nature exacte du commerce d'"hôtes" pratiqué à l'époque pré-coloniale en pays baoulé, et sur la signification du remplacement de ces "hôtes" par des notables commerçants. M. Le Bris signale qu'au Togo, la disparition des "hôtes" a coïncidé avec un progrès dans la technologie des transports : la substitution des camions aux pirogues. Une discussion générale fait apparaître que les remplaçants des hôtes, en pays baoulé, étaient souvent des collaborateurs de l'administration coloniale, qui spéculaient sur les destructions opérées par les français, et accumulaient les richesses. Pour M. Chauveau, le système des "hôtes" a dans une certaine mesure survécu dans celui des intermédiaires de la traite, mais M. Wasst fait remarquer que cette apparente continuité s'accorde mal avec la rupture fondamentale qui s'est produite à l'époque coloniale.

Deux conclusions semblent se dégager de ces discussions : le "secteur informel" actuel est à la fois un résidu et une création ; la situation du pays baoulé pré-colonial peut être analysée en termes d'Economie Politique.

séance du 18 mars 1980

SUITE DES DEBATS

à partir de l'exposé précédent de J.P. CHAUVEAU¹

LE CHAU : La notion de "secteur informel" vient des théoriciens du sous-développement. Constatant qu'en ville, des gens n'exercent pas d'emploi (recensable) mais vivent et restent, ils ont introduit la notion de "secteur informel". Cette notion est affiliée aux théories du dualisme (surtout développées en Amérique Latine) : la dichotomie secteur moderne/secteur informel participe à d'autres dichotomies : secteurs développé/sous-développé, productif/non productif, facteurs de développement exogènes/endogènes, etc.

¹ Auparavant, LE CHAU expose les conditions de l'enquête à laquelle se réfère CHAUVEAU dans son exposé du 22/1/80 : enquête complémentaire à un recueil des statistiques existantes, de courte durée (3 mois), avant 1965.

CHAUVEAU : Cela regroupe une autre dichotomie, pratiquée dans l'analyse marxiste orthodoxe, celle séparant valeur d'usage et valeur d'échange. La première qualifierait la situation pré-coloniale, la seconde le secteur européen. Propose de reconsidérer d'abord le problème de la monnaie comme porteur de rapports sociaux. Dans ce cas en pays baoulé :

- on peut parler de monnaies pré-coloniales (cauris, "sompé", manilles, poudre d'or), caractéristiques de
- l'existence d'un secteur capitalistique pré-colonial (avec valeur d'échange) ;
- il y avait une récupération possible d'une partie de ce secteur capitalistique pré-existant par le secteur "européen". Cela constitue le caractère historique du secteur "informel" actuel.

Si l'on refuse la dichotomie valeur d'usage/valeur d'échange, il devient essentiel d'étudier le procès de formation de la valeur dans les rapports de production avant la colonisation.

Le secteur informel est-il "intégré" ou est-ce une "survivance" ?

COUTY : Considère deux "tranches" du secteur informel :

- des marginaux;
- une population très organisée de commerçants et de producteurs marchands (c'est-à-dire un secteur intermédiaire entre les secteurs "traditionnels" et "moderne rapporté"). Par exemple, le commerce du poisson au Tchad.

AGIER, CHAUVEAU, LALAU-KERALY : Les commerçants spécialisés actuels sont une illustration de la récupération par le secteur "rapporté" du secteur capitalistique pré-colonial (entendu au sens large, c'est-à-dire aussi comme organisation sociale), avec éventuellement des adaptations en ce qui concerne les produits commercialisés (par exemple, les Dioula en pays baoulé, les Haoussa à Lomé). Mais la notion de secteur "intermédiaire" valide la dichotomie secteurs moderne/informel, à nouveau.

Repérage, classification du secteur informel

LE CHAU : Propose une classification pour l'observation, qui refuse la notion de "secteur informel". Propose de repérer :

- un secteur dominant,
- un secteur induit,
- un secteur complémentaire,
- un secteur marginalisé,

et d'examiner l'articulation entre ces différents secteurs.

Le premier critère de délimitation est l'organisation sociale de la production, alors que les classements numériques (nombre d'employés par entreprise) ne caractérisent rien.

BARRIS : D'après les classifications faites par DE MIRAS à Abidjan, lorsque, dans une entreprise du "secteur de subsistance", apparaissent simultanément ces trois données :

- salariat,
- début de comptabilité,

- formation technique du dirigeant (évolution de l'équipement de l'atelier vers une forme industrielle),

l'entreprise devient alors capitaliste (secteur de transition).

LALAU-KERALY : expose la classification des entreprises du secteur informel proposé par AMIRA et qui prend en compte : le caractère de petite production marchande, les acteurs sociaux, l'organisation sociale (en y incluant les problèmes de l'apprentissage, de la propriété des moyens de production et de l'appropriation des produits) et le devenir de l'entreprise (marginalisation, stagnation ou intégration).

Discussion sur la notion de salaire et sa pertinence comme critère de classification (AGIER, CHAUVEAU, LALAU-KERALY).

PONTIE : Selon DE MIRAS, le secteur informel peut être induit par une demande du secteur capitaliste (exemple : garage Toyota et petits mécaniciens à Lomé).

CHAUVEAU, LALAU-KERALY : L'enjeu étant le maintien ou la transformation de ce "secteur informel", faut-il classifier ou comprendre les processus ?